

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE D'ALSACE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 SEPTEMBRE 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité d'Alsace s'est tenue le samedi 16 septembre 2006 à 10 heures 30 à la Maison du Bridge, 6 Impasse de Londres à Strasbourg.

En ouvrant cette assemblée générale, le président remercie les membres présents. Il excuse M. SABOUNTCHI et déplore l'absence de représentants de certains clubs, en particulier les clubs de Mulhouse. La liste de présence est annexée au procès-verbal.

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2005

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Yves GUILBERT dresse le bilan de la saison écoulée.

- **Licences** : une légère diminution du nombre de licenciés a été enregistrée (1214 licenciés). Mais pour la première fois, on note l'adhésion de 28 scolaires. La moyenne d'âge a encore augmenté, la part des seniors représente 75% (76% au niveau national). Des efforts restent à faire dans les clubs pour le recrutement et la formation de jeunes joueurs.
- **Participation aux compétitions** : on note une baisse minime de 1,5% en paire et par quatre. Est-ce du au nombre élevé de compétitions (Gérard SAMUEL) ? Francis WOLFF répond que la création des finales de ligue et des finales nationales dans toutes les catégories a favorisé l'augmentation de la participation aux compétitions. M. MISLIN déplore le découpage disproportionné entre catégories (promotion – honneur) du essentiellement à un manque de renouvellement par le bas, peut-être aussi à un manque de motivation. Cette disproportion est à mettre en rapport avec le système des fourchettes, des abattements ... La FFB organise, les joueurs jouent et choisissent (Yves GUILBERT). On constate également une baisse du nombre d'équipes en Interclubs (-9 équipes). La DN4 créée l'an dernier n'avantage pas les « petits » comités.
- **Actions de formation** : 9 nouveaux arbitres de club ont été formés. Le comité compte un arbitre fédéral de plus (Evelynne MULLER). Une formation de moniteurs et d'initiateurs scolaires a eu lieu durant cette saison.
- **Actions de développement** : Le comité était présent à la Foire Européenne en septembre 2005. des portes ouvertes ont été organisées à la MDB. M. HELMBOLD dit toute la difficulté des clubs pour recruter (Université Populaire, presse locale, pour très peu de contacts). Après bien des tumultes le club de Strasbourg-Ouest est reparti.
- **Communication** : le site du comité contient une foule de renseignements et d'informations. Certains clubs ont créé leur propre site. Quant au site de la Fédération, il est en restructuration.

3. Rapport des responsables de commissions

- **Scolaires** : Fabienne GEORGE dresse un bilan positif de cette première année de bridge scolaire. 3 établissements scolaires sont concernés. La finale régionale a réuni 20 jeunes joueurs (sur les 28 scolaires). 2 ont représenté le comité d'Alsace à la finale nationale. Pour développer encore le bridge scolaire des clubs pourraient parrainer des établissements scolaires L'opération « tangente » initiée par la FFB encourage les professeurs de mathématiques à créer un club dans les collèges. D'autre part la demande de lycéens pour apprendre le bridge se heurte à un refus de la part des moniteurs d'assurer des cours au lycée. Elle conclue en disant que le but du bridge scolaire est de donner une autre image du bridge.
- **Enseignement** : Annik BOURQUARD organisera une réunion avec les enseignants de bridge afin de les motiver. Le championnat de France des écoles de bridge a réuni 40 joueurs (20 tables) mais ces joueurs ne participent que très peu à l'Espérance.

4. Rapport financier

Daniel LEFEBVRE commente le bilan et le compte de résultats de l'exercice écoulé. Il relève plusieurs motifs de satisfaction : l'augmentation des recettes par rapport à celles de l'an dernier, la diminution de presque toutes les dépenses. Le bar a généré une progression de 33% de la marge brute grâce à l'augmentation des tarifs (la première depuis 1999) et à la renégociation des prix avec le fournisseur. La limitation des horaires des personnels a permis une économie d'environ 2000€. L'augmentation de la redevance de 0,26€ à 0,46€ par paire a également contribué à rétablir raisonnablement la situation financière.

Enfin le trésorier présente les perspectives d'avenir : les différents éléments du présent exercice sont reconduits. Un poste est particulièrement élevé : maintenance et entretien. Il comprend la mise en conformité du monte-charge. Certains remboursements d'emprunts venant à leur terme, il sera possible de prévoir des investissements à partir de 2007/2008.

M. Jean-Claude BAUER demande ce qu'il en est des assurances. Yves GUILBERT répond que les deux contrats avec AXA ont été résiliés. Il est en pourparler avec la compagnie Générali , assureur de la FFB.

M. André AUSSENBERG demande quelle est l'incidence de la fermeture du bar à 18h30, les locaux restant ouverts. La réponse a été donnée plus haut. Néanmoins il est répondu que la situation financière du comité changera dans 2 à 3 ans et qu'à ce moment on pourra réfléchir à la remise en vigueur des anciens horaires.

M. Jean-Claude BAUER relance le problème de la climatisation. Il suggère de mettre en place un comité pour étudier le problème, faire établir plusieurs devis... Le trésorier ajoute qu'il faudra également étudier le financement de cette opération (pas avant 2007/2008) par souscription auprès des joueurs ou des clubs (comme lors de l'acquisition de la MDB) ?

5. Rapport des Commissaires aux Comptes

Mmes LANGENBUCH et PERRIER ont procédé par sondage et n'ont constaté aucune anomalie dans la tenue des comptes. Elles relèvent la méticulosité du travail du trésorier et proposent de donner décharge au trésorier. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Désignation des Commissaires aux comptes.

Mmes LANGENBUCH et PERRIER sont reconduites dans leur fonction.

7. Election du Président de la CRED (Chambre Régionale d’Ethique et de Discipline)

En raison de l’incompatibilité entre le statut d’arbitre rémunéré et celui de président de la CRED, M. SABOUNTCHI a opté pour rester arbitre rémunéré. Le poste de président est donc à pourvoir. M. SCHREIBER est seul candidat. En cas de candidature unique le président de séance peut proposer le vote à main levée. M. SCHREIBER est élu à l’unanimité. Le poste de vice-président devient par là vacant. M. Jean-Jacques HANAU est élu à l’unanimité.

8. Elections du nouveau Bureau National de la FFB

Fin septembre aura lieu l’assemblée générale de la Fédération. Le président Maurice PANIS ne se représente pas. Deux candidats sont en lice : Mme Dominique PORTAL et M. Yves AUBRY. Notre président Yves GUILBERT devra voter au nom du Comité d’Alsace. Francis WOLFF précise que les programmes des deux candidats présentent de nombreux points communs (développement du bridge...) et expose les principales différences : l’un propose un classement unique des joueurs (Yves AUBRY) l’autre Mme PORTAL) un classement distinct hommes, femmes seniors qui sera difficile de mettre en œuvre et coûtera cher. Elle envisage également un statut de joueur professionnel pour les 25 joueurs susceptibles de représenter la France aux divers championnats internationaux. Yves AUBRY recueille la majorité des intentions des présents (3 abstentions).

9. Divers

- **Charte graphique** : les clubs peuvent demander le logiciel à la FFB. Il est gratuit.
- **A la découverte du Bridge** : cette initiation se trouve sur le site de la Fédération. C’est une approche du jeu très pédagogique.
- **Discipline dans les clubs** : Yves GUILBERT rappelle l’excellent document de Jean-Paul MEYER sur le sujet paru dans FFB Infos.
- **Coupe de France** : la finale de zone ne pourra pas se disputer dans l’Yonne comme prévu. Le lieu n’est pas connu pour l’instant.
- **Compétitions** : La répartition des tâches décidée en Bureau exécutif est portée à la connaissance des clubs : Germain JECKER s’occupera des compétitions du Haut-Rhin et de la Coupe de France, Yves GUILBERT s’occupera des compétitions ayant lieu dans le Bas-Rhin. Le comité publiera par courrier électronique la mise en place de la compétition dans la semaine qui suit chaque date limite d’inscription. Les paires ou équipes qui s’inscriront après la date limite seront pénalisées de 10€ la paire et 20€ l’équipe. Le bureau veut ainsi rendre attentifs les joueurs et les clubs sur le travail considérable lorsqu’il faut refaire l’organisation d’une compétition.
- **Licence** : M. SCHREIBER demande s’il est possible de prendre une licence dans un club sans y payer sa cotisation (il évoque les clubs « parasites » de Brumath et de Niederbronn). Il est répondu que ceci relève de la décision du club si une telle demande est formulée.

En remerciant les membres présents pour leur participation, le président clôt l’assemblée générale à 13 heures.